

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 51 (1925)
Heft: 24

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

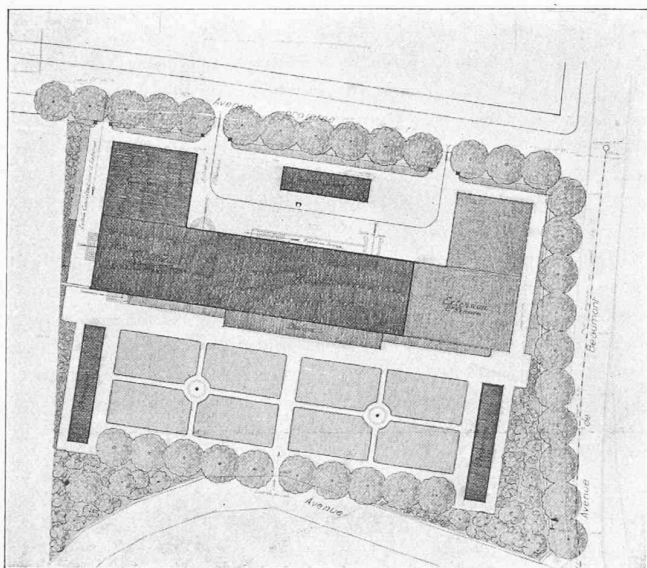
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONCOURS POUR UN HOSPICE ORTHOPÉDIQUE,
A LAUSANNE

Plan de situation. — 1 : 1200.

II^e prix, projet de M. Andréen.

du hall. La sortie sur le jardin n'existe pas. La salle d'opérations n'est pas isolée du couloir. Les façades sont bonnes. Le cube est de 8255 m³.

(A suivre.)

La politique de développement de la Société
« L'Energie de l'Ouest-Suisse ».

Nous extrayons l'intéressant exposé suivant du rapport présenté par M. le professeur J. Landry à la dernière assemblée générale ordinaire des actionnaires de l'E. O. S. :

« L'allusion que nous venons de faire à notre politique de développement nous amène à vous entretenir de ce que nous avons fait en 1924 pour arriver au but que nous avons constamment devant les yeux : l'établissement d'un superréseau capable d'assurer la grosse alimentation de la zone suisse dans laquelle notre activité s'exerce et sa liaison avec les réseaux semblables du pays.

» Comme nous le disions précédemment, nos efforts doivent évidemment tendre à relier nos usines du Valais avec notre ligne Lausanne-Genève, à l'endroit que dès le début nous avons prévu et choisi, à Romanel, au-dessus de Lausanne.

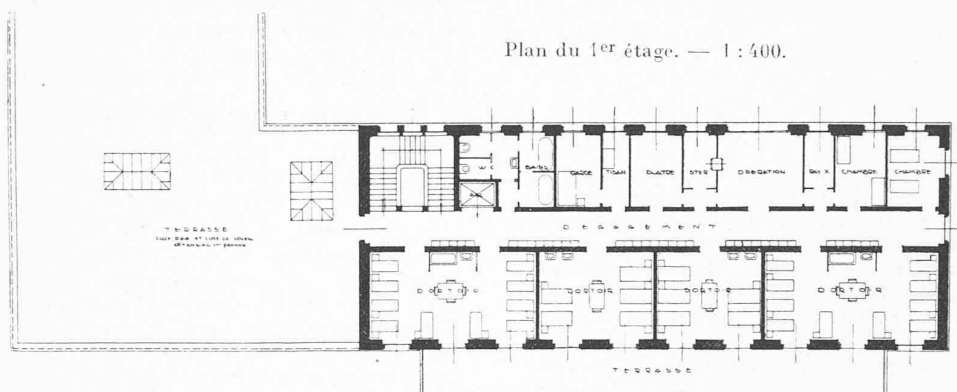
» Cette liaison existe maintenant sous la forme d'une ligne à trois conducteurs que les C. F. F. ont établie à notre intention sur les pylônes non encore complètement utilisés par eux de leur artère Vernayaz-Romanel-Bussigny. Reliée à Romanel à notre ligne Lausanne-Genève par l'intermédiaire d'une petite station de couplage de caractère provisoire qui assure naturellement et du même coup sa liaison avec l'usine de Pierre de Plan, à Lausanne, cette ligne, également reliée à l'usine de Saint-Maurice par suite d'une entente avec la ville de Lausanne, double la ligne Saint-Maurice-Lausanne et assure mieux que cela n'était le cas auparavant et le service de Lausanne et les apports destinés à Genève. Nous la fermerons sur Fully dès cet automne, en construisant pour cette époque le tronçon Martigny-Vernayaz de notre future grande ligne Martigny-Romanel et en transformant pour 60 000 volts l'une des deux lignes de 10 000 volts que nous possédons entre

Fully et les Vorziers, à Martigny, et nous construirons aussi à Fully, pour nous mettre en mesure d'exécuter les engagements que nous avons été amenés à prendre vis-à-vis des Entreprises Electriques Fribourgeoises à qui nous devons pouvoir fournir de l'énergie dès le 1^{er} décembre 1925, une station de transformateurs-élévateurs appropriés aux besoins actuels et prévus pour les services que nous pensons pouvoir envisager pour l'avenir, puis, entre les Chevalleyres sur Blonay et Châtel-Saint-Denis, en compte commun avec les E. E. F., la dérivation de notre ligne du Valais destinée à assurer la liaison que les E. E. F. établissent entre Châtel-Saint-Denis et Broc pour conduire à l'usine de la Jogne l'énergie reçue d'E.O.S.

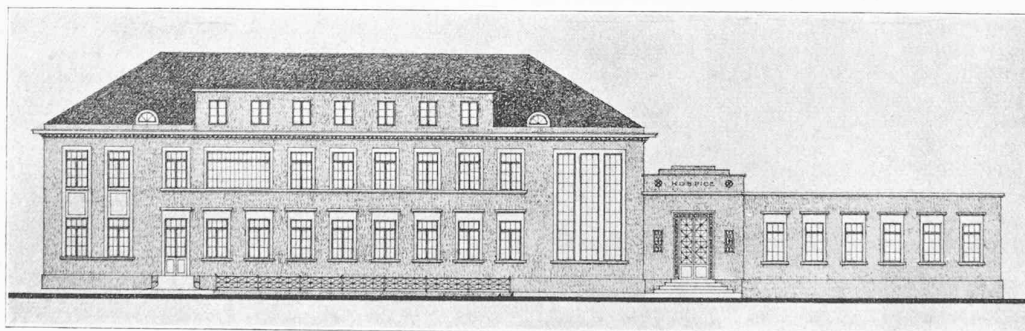
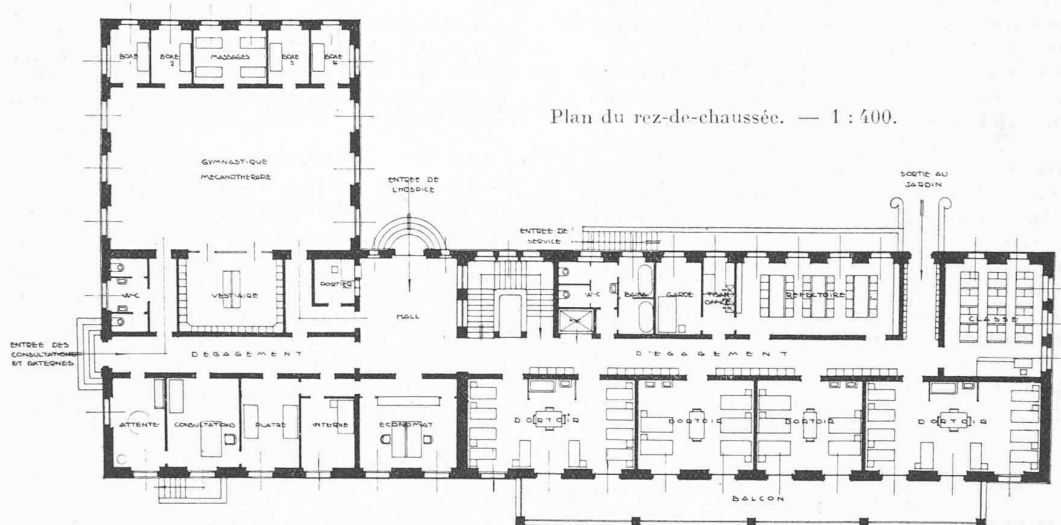
» Mais nous ne disposons que pour un laps de temps limité de la ligne placée sur les pylônes C. F. F. Nous avons trouvé dans les engagements dont il vient d'être question, soit dans ceux que nous avons pris vis-à-vis de la ville de Lausanne en lui assurant le doublement de sa ligne Saint-Maurice-Lausanne et, à partir de 1927 au plus tard, une fourniture de réserve, soit dans ceux que nous avons contractés vis-à-vis des Entreprises Electriques Fribourgeoises, engagements que l'arrangement avec les C. F. F. pour l'usage momentané de la dite ligne ont facilités, les éléments propres à assurer la justification complète de la ligne Martigny-Romanel et la possibilité de reculer jusqu'en 1927 la construction du parcours Vernayaz-Romanel de celle-ci. C'est en effet en 1927 que les C. F. F. auront besoin pour leur propre usage des conducteurs qui nous sont loués et, conséquemment que, de notre côté, nos mesures devront être prises pour assurer la continuité de nos services. C'est également pour cette époque que les C. F. F. devront pouvoir disposer d'une nouvelle ligne à très haute tension qui se rendra à Rapperswil en passant par Puidoux. Aussi un deuxième arrangement avec les C. F. F. prévoit-il sur le parcours Vernayaz-Les Thiolleyres la construction par nous et pour compte commun d'une ligne à 8 conducteurs, dont 2 pour les C. F. F. et 6 pour nous, cette dernière disposition nous étant nécessaire pour nous mettre en mesure de faire face aux divers et importants services que nos lignes et usines devront assurer du Valais à Genève en touchant Lausanne et le réseau fribourgeois. Dans ces conditions qui consacrent une bonne partie du développement que nous nous étions proposé et qui ont pour effet de nous porter à nous assurer de nouvelles disponibilités, tant comme réserves que comme éléments d'extension, votre Conseil a cru bien faire en traitant avec les C. F. F. un troisième arrangement nous réservant l'énergie que ces derniers pourront céder à Vernayaz pendant un certain temps et dès que la construction du second palier du bassin de Barberine sera achevée, soit à partir du printemps 1927. Des accords récents, dont l'exposé doit être réservé pour notre prochain rapport et qui ont trait à l'utilisation de ladite énergie, nous garantissent déjà les engagements correspondants pris vis-à-vis des C. F. F., ce qui nous libère d'une bonne partie de la charge que nous n'avons pas hésité à prendre dans l'intérêt de notre Société et dans le but aussi de trouver par ce levier le moyen d'arriver à la justification de l'achèvement des travaux de Bagnes, nouvelle étape à laquelle nous devons tendre et vouerons tous nos soins.

» Reste le projet d'exportation dont nous vous avons déjà entretenus dans notre rapport de l'année dernière. Les dispositions dont il vient d'être question et dans une partie desquelles il faut voir la conséquence des efforts que nous avons faits pour placer dans le pays tout ou partie des contingents d'énergie que nous destinions à l'exportation, et peut-être aussi l'effet des déficits de production de l'hiver dernier, ont

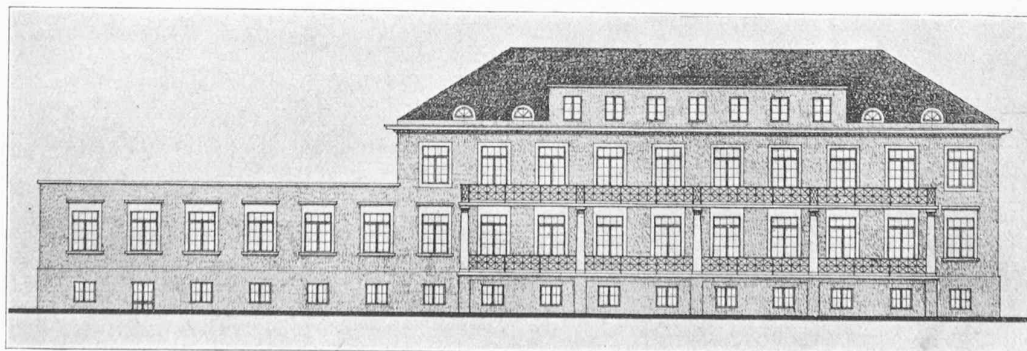
CONCOURS POUR UN HOSPICE ORTHOPÉDIQUE, A LAUSANNE

Plan du 1^{er} étage. — 1 : 400.

Plan du rez-de-chaussée. — 1 : 400.



Façade Nord. — 1 : 400.



Façade Sud. — 1 : 400.

1^{er} prix, projet « Juin » de M. Andréen, architecte à Lausanne.

entraîné certaines modifications de notre projet primitif, cela d'accord avec notre client italien avec lequel nous avons contracté un accord dont nous vous entretiendrons le moment venu. »

Exposition de la route à Milan.

Le 5^{me} Congrès international de la route se tiendra à Milan du 6 au 13 septembre 1926. A cette occasion une exposition sera organisée pour rendre compte de l'avancement de la technique routière, dans les différents pays. A côté des divisions réservées aux administrations et aux associations professionnelles, des stands seront attribués aux industriels intéressés qui auront ainsi l'occasion de montrer leurs spécialités.

Pourront être exposées : Des machines et des installations destinées à l'extraction et à la préparation des matériaux, ainsi que celles destinées au service de la voirie. Des machines spéciales pour la construction des routes et la fabrication des matériaux artificiels.

D'autres sections seront réservées aux matériaux modernes et à leur utilisation, aux produits modernes et à leur application. Les parties détachées des véhicules circulant sur la route pourront être également exposées. Des stands importants seront destinés à montrer le développement des tramways, de la circulation automobile et les différentes solutions envisagées pour la sécurité de la circulation routière.

Enfin une section sera consacrée aux instruments de mesures et de recherches destinés aux routes d'essais et à l'examen des matériaux entrant dans la construction des chaussées.

Les intéressés pourront obtenir tous les renseignements nécessaires et le programme détaillé auprès du Secrétariat permanent de l'Union suisse des professionnels de la route à Zurich, Flössergasse 15 (1^{er} étage)

BIBLIOGRAPHIE

La première et seule station de redresseurs à vapeur de mercure à 4000 volts du monde entier.

Cette installation, réalisée par la Société Brown, Boveri & Cie, est en service depuis plus d'un an et assure la transformation de courant triphasé à 36 000 volts en courant continu 4 000 volts, pour le chemin de fer Turin-Lanzo-Ceres (Italie) avec le rendement global remarquable de 97,5 % à pleine charge. Le rendement moyen d'une journée pour la charge très variable accusée par le diagramme, atteint le chiffre élevé de 95,3 %.

Liste de références des compensateurs synchrones système B. B. C.

Cette liste, qui comporte 30 compensateurs synchrones, pour une puissance de 161 435 kVA, est accompagnée d'une intéressante notice sur l'efficacité desdits compensateurs soit pour l'amélioration du facteur de puissance, soit pour le réglage de la tension.

CARNET DES CONCOURS

Concours d'idées pour un établissement de bains d'eau, d'air et de soleil, à Soleure.

Le jury composé de MM. F. Broillet, architecte, à Fribourg, M. Daxelhofer, architecte, à Berne, G. Keller, «Bauverwalter», à Olten, W. Hirt, président de la Ville de Soleure, A. Misteli, ingénieur de la ville Soleure, a décerné les récompenses suivantes :

1^{er} prix (Fr. 1600), à M. E. Rufer, architecte, à Soleure.

II^e prix (Fr. 1400), à MM. A. Bringolf, ingénieur et G. Gyssler, architecte, tous deux à Bâle.

III^e prix (Fr. 1000), à M. O. Sperisen, architecte, à Soleure.

En outre, 2 projets ont été achetés au prix de Fr. 500.—

(111)

Les 27 projets présentés à cet intéressant concours sont exposés, jusqu'au 25 de ce mois, à Soleure, au «Schulhaus Kollegium» (entrée sur la Goldgasse) de 10 h. à midi et de 14 à 16 heures.

Concours pour la gare de Genève-Cornavin.

Un deuxième concours, restreint, pour l'étude d'un projet du nouveau bâtiment aux voyageurs à Genève-Cornavin est ouvert.

Sont admis à y participer :

1^o Les auteurs des projets primés et achetés au premier concours.

2^o Les architectes suisses, domiciliés dans le canton de Genève avant le 10 mars 1925 et ayant présenté un projet lors du premier concours.

Le terme pour la livraison des projets est fixé au 15 février 1926.

S. T. S.	Schweizer Technische Stellenvermittlung Service Technique Suisse de placement Servizio Tecnico Svizzero di collocamento Swiss Technical Service of employment
----------	--

ZÜRICH. Tiefenhöfe 11 — Telefon: Selnau 23.75 — Telegramme: INGENIEUR ZÜRICH

Nouveaux emplois vacants :

1. Tüchtiger, energischer Ingenieur für Kranbau, der befähigt ist, durchaus selbständig der Hebezeug-Abteilung vorzustehen. Luxemburg. 535a.
 2. Ingenieur expérimenté, capable d'assumer la direction d'importants travaux hydrauliques exécutés par société d'entreprises belges au Congo belge. Voyage, logement, soins médicaux et pharmaceutiques à la charge de la Société. Bons appointements. Durée du contrat : deux ans et demi environ. 562a.
 3. Jüngerer, akademisch gebildeter Ingenieur (Schweizer) für Bureau und äusseren Dienst, wenn möglich mit Erfahrung im Dampfkesselwesen oder im Dampffach überhaupt Bewerber mit Sprachkenntnissen bevorzugt. Deutsche Schweiz. 564.
 4. Tüchtiger, erfahrener Maschinen-Techniker aus der Textilmaschinenbranche, nicht unter 30 Jahre alt, von Schweizerfirma nach Japan. 566.
 5. Junger Maschinen-Zeichner für Textilmaschinen zu sofortigem Eintritt. Deutsche Schweiz. 567.
 6. Jüngerer, tüchtiger Techniker (Zeichner) für Anfertigung von Projekt- und Werkstatt-Zeichnungen, für Eisenkonstruktionswerkstätte. Deutsche Schweiz. 568.
 7. Dessinateur-constructeur possédant de bonnes références dans la construction des machines-outils. Paris. 569.
 8. Junger Hochbautechniker für zeichnerische Arbeiten für einen Fabrikbau. Eintritt sofort. Deutsche Schweiz. 570.
 9. Tüchtiger Heizungs-Techniker, in der Kontrolle durchaus bewandert, als Contremaître für Heizung und sanitäre Anlagen. Französisch erwünscht. Elsass. 571.
 10. Bautechniker oder Architekt, künstlerisch befähigt, für Planbearbeitung und Ausmass. Eintritt sofort. Deutsche Schweiz. 572.
 11. Jüngerer, lediger Hoch- oder Tiefbau-Techniker mit Praxis in Eisenkonstruktionen, zum Bau einer Fabrik-Anlage in klein Asien. Perfekt Französisch verlangt. 573.
 12. Tüchtiger Heizungstechniker für sofort, nach Zürich. 576.
 13. Tüchtiger Zeichner oder junger Innen-Architekt, in historischen Stilen durchaus bewandert, für den Entwurf kompletter Inneneinrichtungen. Deutsche Schweiz. 578.
 14. Tüchtiger, gewandter Bautechniker (Zeichner) auf Architekturbureau, nach Basel. 579.
 15. Techniker, in der sanitären Installationsbranche durchaus bewandert, für Fabrik sanitärer Apparate der deutschen Schweiz. 581.
 16. Tüchtiger Elektro-Ingenieur für die Leitung des Konstruktionsbureaus für die Mailänder Filiale einer ausländischen Gesellschaft. Kenntnisse in der italienischen Sprache erwünscht, doch nicht Hauptbedingung. 582.
 17. Ingenieur mit abgeschlossener Hochschulbildung, womöglich mit Praxis in trigonometrischen Arbeiten, für photogrammetrische Vermessungsarbeiten. Deutsche Schweiz. 583.
 18. Architekt oder Hochbautechniker, womöglich künstlerisch befähigt. Eintritt sofort. Architektur-Bureau im Kt. Bern. 584.
 19. Plusieurs ingénieurs civils pour construction de chemins de fer dans l'Amérique du Sud. 586.
- Adresser toutes les communications au Service Technique Suisse de Placement, à Zurich, Tiefenhöfe 11.